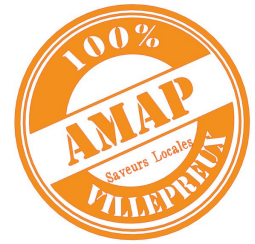


Guillaume
GOUSSEAU

en partenariat avec



CONTRAT ŒUFS – MARDI -

Période du 7 janvier au 30 décembre 2025

1 / Contractants:

PRODUCTEUR:

Guillaume GOUSSEAU - Producteur Bio
8, rue de Crespières , 78580 Les Alluets
Siret : 88336913400019
Tél.....: 06 13 31 46 69
Email: guillaumeg78@live.fr

AMAPIEN :

Nom.....
Prénom....
N° d'adhérent...
Adresse....
Ville..... C.P. :
Tél.....
Email.....

2 / Engagements:

→ Le **PRODUCTEUR** s'engage à livrer chaque:

semaine	<input type="checkbox"/>	} Le mardi
semaine impaire	<input type="checkbox"/>	
semaine paire	<input type="checkbox"/>	

½ douzaine d'œufs extra frais (- de 10 jours depuis la ponte) produits selon le cahier des charges de l'agriculture biologique, et à être présent aux distributions.

→ L' **AMAPIEN** (membre de l'association AMAP 100% Villepreux) s'engage à régler d'avance le montant des œufs et à venir les chercher à l'horaire et au lieu de distribution précisé par l'AMAP.

En cours d'année, en accord avec le bureau de l'AMAP, le producteur peut positionner des semaines de carence pendant lesquelles la livraison est interrompue (aléas climatiques, ravageurs, maladie, congés).

La période d'abonnement n'est pas interruptible et tout abonnement commencé est dû.

3 / Modalités de paiement: **Le tarif est de 3€10 les 6 œufs** (½ douzaine) Chèque à libeller à l'ordre de GUILLAUME GOUSSEAU

CAS 1 TOTAL = 53 (semaines) x (½ douzaine) x 3€10 =

CAS 2 TOTAL = 26 (semaines impaires) x (½ douzaine) x 3€10 =

CAS 3 TOTAL = 27 (semaines paires) x (½ douzaine) x 3€10 =

Règlement 1 chèque (février 2025) OU Règlement 2 chèques (février + septembre 2025)

Fait en deux exemplaires le / /
Signature de l'Amapien

à Villepreux
Signature du producteur